



L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Mémoires
de
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2007/2008

8^{ème} Série Tome XXII



Siège de l'Académie
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2010

Année 2007 - 2008



Composition du bureau

Monsieur Michel LAXENAIRE, *Président*

Monsieur Jean-Louis RIVAIL, *Vice-Président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *Secrétaire Perpétuel*

Monsieur François LE TACON, *Questeur*

Monsieur Louis CHATELLIER, *Secrétaire Annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *Bibliothécaire Archiviste*